

**MOUVEMENT 2024**

**APPEL À CANDIDATURE POUR POSTE SPÉCIFIQUE  
DONNANT LIEU À COMMISSION D'ENTRETIEN**

**Professeur des écoles auprès des Enfants Issus de Familles  
Itinérantes et de Voyageurs (EFIV)**

**Retour des candidatures pour le 28 janvier 2024, délai de rigueur**

**Commissions d'entretiens prévues les mercredis 13, 20 et 27 mars 2024 (des dates supplémentaires pourront être ajoutées au regard du nombre de candidats)**

**Cadre général :**

L'enseignant affecté sur ce poste devra contribuer à l'accueil et à la scolarisation des Enfants issus des Familles Itinérantes et du Voyage (EFIV) en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles recevant ces enfants, dans le cadre d'un territoire défini en fonction des besoins recensés.

Poste basé dans les écoles de référence liées à l'implantation des aires d'accueil des gens du Voyage ; Déplacements réguliers sur l'aire d'accueil.

L'enseignant travaille sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription concernée et en lien avec l'IEN en charge du dossier des EFIV.

Chaque année, un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

**Missions :**

- Assurer l'enseignement auprès des EFIV (itinérants ou semi-sédentaires) au niveau élémentaire : soutien en langue française et éventuellement en mathématiques ;
- Mettre en œuvre les comportements et attitudes nécessaires aux apprentissages pour améliorer qualitativement la scolarisation des EFIV ;
- Participer à des temps de concertation avec les équipes, à des réunions départementales et des réunions inter-dégrés (CEC) ;
- Assurer le suivi de la scolarité avec les enseignants, les directeurs et les familles (mise en place et valorisation du livret de suivi) ;
- Assurer les liens avec les familles, les accompagner et les responsabiliser sur l'importance de la scolarité dans une réflexion globale de parcours scolaire ;
- Se constituer en personne ressource dans l'école (évaluation diagnostique, conseiller les équipes pour l'inclusion scolaire, proposer et élaborer des outils) et dans le pôle ressource ;
- Contribuer à renforcer la scolarisation en école maternelle et améliorer la fréquentation scolaire en élémentaire ;
- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Gironde ;
- Participer aux réunions du groupe départemental et présenter un bilan périodique d'activités à l'IEN en charge de la mission EFIV, à des groupes de travail départementaux ou académiques ;
- Préparer les EFIV à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, au besoin, en intervenant sur des temps définis au collège.

L'enseignant s'inscrit dans une démarche de formation professionnelle et prendra part aux actions coordonnées par l'IEN chargé de la mission « EFIV » en liaison avec le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation Nouveaux Arrivants et des Voyageurs).

### **Connaissances et capacités attendues :**

- Connaissance des publics EFIV et des problématiques actuelles ;
- Connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation ;
- Volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité ;
- Sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation...);
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...);
- Aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans ;
- Capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle.

**Les enseignants affectés sur un poste EFIV à titre définitif n'ont pas à répondre à l'appel à candidature. Ils participent au mouvement avec une priorité équivalente à un avis « très favorable » sur l'ensemble des postes EFIV.**

**Les avis obtenus à compter mouvement 2022 demeurent valables pour le mouvement 2024, sans avoir à répondre à l'appel à candidature.**

**Pour postuler : remplir l'enquête en ligne et envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante : [dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr](mailto:dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr)**

#### **RAPPEL :**

- pour pouvoir être traités dans le cadre du mouvement, les vœux doivent être saisis par le postulant ; se présenter devant la commission d'entretien ne suffit pas à postuler.